

Bastion du Calvaire à Carcassonne

(SI00000477)



Département : Aude
Commune : Carcassonne
Date de création : Arrêté du 20 mars 1945
Superficie : 0,4 ha
Carte IGN 1/25 000^e : 2345 E



Allée de cyprès et de buis agrémentés des stations du Chemin de Croix (sept. 2007)



Remparts du Bastion du Calvaire (sept.2007)



Allée de cyprès et de buis ponctuée d'édicules (sept. 2007)

Motivation du classement :

C'est le caractère pittoresque et historique du bastion du calvaire qui a motivé le classement de ce site. De plus le jardin aménagé au pied de ce vestige d'anciennes fortifications possède un intérêt religieux et botanique.

Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

Le bastion du calvaire est situé au coin Sud-Ouest de la bastide Saint-Louis, centre historique de Carcassonne construit sur un plan régulier en damier. La muraille de 20 m de hauteur qui fait l'angle du Boulevard Barbés au Sud et du Boulevard Marcou à l'Ouest est un vestige des anciennes fortifications de la bastide. Sa position lui confère un statut urbain majeur, il structure le paysage urbain par sa masse.

Derrière ce bastion élevé au XVI^e siècle, un jardin privé a été aménagé début XIX^e siècle, jardin romantique aux nombreuses sinuosités aux allées dessinées de galets. Dans le même temps des religieux édifièrent dans ce jardin une chapelle du St Sépulcre, un calvaire, et un chemin de croix et de petits édifices variés (oratoire, chalet, édicules). Ce jardin « biblique » abrite de nombreuses espèces méditerranéennes lauriers, cyprès, buis et cèdres, mais aussi fragon, romarin et arbres de judée.

Bâti sur le terrain le plus élevé de la ville, depuis ce calvaire la vue sur Carcassonne est magnifique et se dégage jusqu'à la Cité. Entre jardin religieux et jardin d'agrément, le bastion du calvaire présente tous les atouts d'un jardin méditerranéen.



Le cèdre majestueux dominant le site (sept. 2007)



➤ Histoire :

A l'origine, la bastide St Louis était plus vaste que celle connue aujourd'hui et n'était pas dotée de fortifications. C'est suite à la guerre de cent ans et à ses ravages en Languedoc que la bastide fut repensée. En effet, totalement incendiée en 1355 (hormis les édifices religieux), la bastide St Louis est rebâtie sur un plan plus restreint mais dotée d'une fortification et de larges fossés, sous les ordres du comte d'Armagnac (1355 à 1359). Le pourtour de cette enceinte militaire atteignait 2 500 m.

La bastide Saint-Louis est actuellement délimitée par les boulevards aménagés aux XVIIIème et XIXème siècle sur ces anciens fossés de la ville autrefois fortifiée.



Les remparts du bastion du XIVe siècle (sept. 2007)

Les quatre bastions furent construits postérieurement à 1359, puisque dans un premier temps on se contenta de quatre tours d'angles rondes. Vers la fin du XVIe siècle, menacés par les guerres de religion qui désolaient le Midi de la France, on renforça ces quatre tours en édifiant les quatre bastions : Saint-Martial au Nord-Ouest, la Figuières au Nord-Est, Montmorency au Sud-Est, et la Tour Grosse ou les Moulins au Sud-Ouest (l'actuel bastion du Calvaire).

Dès le XVIIIe siècle, la paix et le développement d'un système défensif frontalier efficace amènent à la destruction partielle des murs défensifs, et ce sur l'ensemble de la France, Carcassonne ne faisant pas exception. A partir de là, les bastions connaissent des destins divers, de l'arasement total à l'aménagement d'un groupe scolaire ou d'une maison de retraite (bastion de Montmorency).

Sur le bastion « de la Tour Grosse » ou « des Moulins » étaient bâtis les moulins banaux.

Le calvaire y fut aménagé vers 1825, tout comme le Chemin de Croix, cette installation est une réponse à la présence d'une loge maçonnique installée dans le bastion de Montmorency à quelques dizaines de mètres. Le calvaire fut jugé non conforme par le Vatican. En 1847 l'Evêque de Carcassonne fait don du calvaire au Chapitre. Suite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1907 il devient propriété de la ville de Carcassonne.



Onzième station du Chemin de Croix : Jésus meurt sur la Croix (sept. 2007)



Statue de la Vierge, à l'entrée du jardin (sept. 2007)

➤ Activités humaines :

Le Jardin est aujourd'hui fermé au public. Il est simplement ouvert le Vendredi Saint et lors des Journées du Patrimoine.



Document cartographique :



(1) : Site classé du Bastion du Calvaire de Carcassonne.

(2) : Site classé du Canal du Midi.

Fond de carte : IGN BD Ortho (photographie aérienne). <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>

Etat des lieux et enjeux :



Intérieur de la chapelle, et extérieur du petit chalet attenant (sept. 2007)

➤ **Evolution du périmètre classé :** Pas de modification.

➤ **Etat actuel de conservation du site :**

Etat très dégradé de l'ensemble des éléments bâtis du bastion du Calvaire (édicules, chapelles, etc.) et des statues (statues cassées, recouvertes de mousses ou abîmées par la corrosion pour les statues de fonte).

Etat phytosanitaire des arbres inquiétant : le vieillissement, les intempéries et les maladies, conjugués au relatif abandon du site ont participé à l'aspect général du site actuel.

Etat dégradé des remparts et cheminements (altération du parement des remparts, calade déchaussée).

➤ **Problèmes :**

Aujourd'hui plus connu des chats sauvages du quartier que de ses habitants, simplement entretenu deux fois par an à l'occasion de son ouverture exceptionnelle au public, le jardin est victime aujourd'hui de dégradations qui s'accroissent.



Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

➤ **Autres mesures de protection touchant le site classé :**

Les remparts étaient à l'origine classés monument historique, cette protection est venue se compléter par la mise en place d'un Secteur sauvegardé. Le plan patrimonial du secteur sauvegardé permet d'avoir une portée plus fine que le POS concernant la protection et la conservation des espaces bâtis et boisés. Le périmètre du secteur sauvegardé de Carcassonne concerne la bastide, la première ceinture du boulevard et ses immeubles, ainsi qu'un tronçon du Canal du Midi.

Gestion du site et principes d'action :

➤ **Propriétaires fonciers :**

La municipalité de Carcassonne est propriétaire du jardin du bastion du Calvaire, l'extrémité est du bastion appartenant à un propriétaire privé.

➤ **Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :**

Le site du Bastion étant intégré au Secteur Sauvegardé de Carcassonne, sa gestion est prise en charge par la municipalité de Carcassonne et l'Architecte des Bâtiments de France.

En 2002/2003 la municipalité a fait réaliser une étude de requalification du Jardin du Calvaire et du Bastion Sud-Ouest de la ville. Cette étude fait un état des lieux préoccupant du bastion du calvaire tant au niveau de la conservation des édifices, des sculptures et des divers aménagements qu'au niveau du jardin et de l'état phytosanitaire. La mise en valeur proposée était une lecture dialectique entre ouvrage défensif et espace religieux, pour un espace ouvert au public en tant que jardin urbain, intégré dans un tissu urbain cohérent.

A ce jour, aucun aménagement, aucune restauration ou mise en valeur n'a été réalisé.

Sources :

<http://www.carcassonne.org/carcassonne2.nsf/vuetitre/docpgelIntroPatrimoine>

<http://www.carcassonne.culture.fr/>

CHAMBON, IDECO, NEGRE, 2001, *Opération Grand Site de Carcassonne : étude de définition du programme de mise en valeur du site d'intérêt patrimonial*, DIREN L-R / Mairie de Carcassonne.

INCA, 2005, *Etude de fonctionnement du site de la Cité de Carcassonne*, Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne.

COURTADE P. architecte dplg, *Requalification du Bastion du Calvaire de Carcassonne*, étude préalable, Mars 2003, pour la ville de Carcassonne, direction de l'urbanisme.

